Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Bail de location

Par Famille Latchoumane

Bonjour,

Ma question est la suivante :

Le bailleur n'est pas le propriétaire de la maison mais la vrai propriétaire est décédé et on ne le connaissais pas.

Est-ce légal ?

Par ESP

Bonjour
Cela peut être légal oui, si le bailleur est une agence ou un héritier ou un délégué de l'indivision successorale.